



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### COMMUNIQUE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

*(Paris, le 6 novembre 2008) ---*

Le Conseil de Surveillance de la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne (CNCE) s'est réuni ce jour et a été informé de l'état d'avancement des travaux concernant la fusion des organes centraux de la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne et de la Banque Fédérale des Banques Populaires (BFBP).

Il a pris connaissance du projet d'accord d'ouverture de négociations. Il a réaffirmé son soutien au projet de rapprochement entre la CNCE et la BFBP.

Le Conseil de Surveillance de la CNCE souligne l'importance qu'il attache au strict respect des principes de parité et de symétrie qui doivent guider les négociations, notamment en matière de gouvernance, et soutient l'action du directoire pour finaliser un accord sur ces bases.

*Contacts Presse:*

Jacques Charbit – Tél. : 01 58 40 57 01  
Sonia Dilouya – Tél. : 01 58 40 58 57  
Jean-Baptiste Froville – Tél. : 01 58 40 40 77

e-mail: [presse@cnce.caisse-epargne.fr](mailto:presse@cnce.caisse-epargne.fr)  
[www.groupe.caisse-epargne.com](http://www.groupe.caisse-epargne.com)

